

Marquer les corps et les esprits

Les manifestations des 5, 6 et 8 février ont révélé de lourdes entraves à la liberté de manifester. Le périmètre accessible aux manifestant.es a de nouveau été réduit ; des entorses aux procédures usuelles de maintien de l'ordre ont été constatées ; enfin, la manifestation interprofessionnelle du 6 février a été littéralement attaquée par une charge policière violente et sans aucun fondement.

Cette semaine de mobilisation a aggravé la dynamique des jours précédents. Le Comité note ainsi le retour de l'hélicoptère dans le ciel lyonnais le jeudi 6 février, dont la présence exerce un effet anxiogène sur la manifestation. Au sol, il relève également que les agents de la BAC s'abstiennent désormais de porter leur brassard alors que, dans le même temps, le port de la cagoule s'est systématisé – à rebours de l'avis récemment exprimé par le Défenseur des droits (1).

La rue de la Barre a de nouveau été interdite le 5 février, à l'occasion d'une marche aux flambeaux partie de la place Lyautey pour rejoindre la place Bellecour, puis le 6 février, lors de la manifestation interprofessionnelle suivant le parcours classique Manufacture des tabacs – Place Bellecour. Ce jour-là, la place Antonin Poncet était toujours occupée par les gendarmes mobiles, sous la justification de mesures d'ordre public pour protéger les commerces. Le Comité encourage vivement les gendarmes mobiles à ne pas oublier de protéger aussi les manifestant-e-s.

Une charge policière violente et injustifiée

Lors de ce même défilé, la tête du cortège est arrivée au niveau de Saxe-Gambetta vers 13h35. Les agents de la Brigade-Anti-Citoyens (BAC) ont lancé plusieurs grenades lacrymogènes, coupant le cortège en deux. La BAC a alors été rejoints par les gendarmes mobiles (situés au nord du croisement sur l'avenue de Saxe) puis les CRS (qui précédaient le cortège sur le cours Gambetta), formant un épais cordon menaçant. Le cordon a ensuite chargé violemment – sans justification apparente, et sans qu'aucun membre du Comité, ni aucune des nombreuses personnes interrogées sur place n'aient entendu une seule sommation.

Une personne a été interpellée durant la charge par les CRS, avant d'être rapidement relâchée. Elle aurait entendu : « *Nous, on est les CRS, on n'est pas la BAC* ». S'il était avéré, ce jugement distinctif ferait certes écho aux observations régulières du Comité, qui impliquent souvent les agents de la BAC. Il ne justifie néanmoins aucunement ni le principe ni la violence de la charge, à laquelle l'ensemble des différentes unités de police a participé.

« *On a dû aider des papis gazés, perdus et qui s'étaient fait courir dessus* », a rapporté un témoin. Ces gazage et matraquage gratuits ont fait plusieurs blessé-e-s. Les palets des grenades ont occasionné des brûlures au pied pour une personne, une blessure au tibia pour une autre. Les palets des grenades ont également brûlé des vêtements. Au moins deux syndicalistes, pourtant situés plus en retrait du cortège, ont reçu des coups de matraques. L'un-e d'entre eux témoigne de l'arbitraire de la violence policière (en l'occurrence, un CRS) : « *On faisait passer les gens en file indienne pour les mettre en sécurité, il m'a regardé, a pris de l'élan et m'a mis un gros coup de matraque* ». Une autre personne nous a communiqué le témoignage suivant :

« *Quelques mètres avant le cordon syndical, en train de courir et de dos, je me suis reçu un palet de lacrymo (vu le choc, vraisemblablement, tiré en tir tendu) au niveau du côté droit de la tête*

puis il a explosé (je ne sais pas si c'est le terme approprié mais c'est le sentiment que j'ai eu sur le moment) au même niveau. Heureusement pour moi, j'étais équipé d'un bonnet, cache-cou et masque de piscine (que j'ai mis au moment des premiers jets, nombreux, de lacrymos) ce qui m'a peut-être, selon une amie et un témoin présent, sauvé l'œil droit. »

« Mais pourquoi ils font ça ? »

Cette offensive policière est une nouvelle illustration de l'aveuglement absurde et violent qui paraît désormais faire office de doctrine en matière de maintien de l'ordre. « *Je ne comprends pas. Mais pourquoi ils font ça ? Je ne comprends pas comment on en arrive là* », a témoigné une personne choquée. La police a encore violenté les manifestant-e-s le samedi 8 février, lors d'une nouvelle manifestation des gilets jaunes : une personne a été blessée à la main, deux autres ont reçu des coups de matraque et des coups de casque sur la tête. Dans la logique policière, ces actes devraient précéder des interpellations. Il n'en est rien : la police use de la violence comme une pratique visant à dissuader l'usage de ses droits démocratiques.

(1) https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=19496